

consumé par le feu ! Prévenu du fait, le cadi s'écrie : « C'est là véritablement un miracle ; Dieu manifeste sa volonté que ce Frère conserve la vie ! » A cette exclamation, les musulmans frémissent de rage : « Notre loi, s'écrient-ils, le condamne à périr par le feu ; en cherchant à le sauver, vous vous rendez complice de son crime, vous méritez de partager son supplice ; nous allons vous brûler tous les deux ! » Plus embarrassé que jamais, le cadi retourne demander conseil au gouverneur de la ville. Comme la première fois, sévère et agacé, le gouverneur lui répond : « Je ne m'engagerai pas dans ce labyrinthe ; en vérité, je ne vois pas quel avantage il y aurait pour moi à m'attirer l'indignation de tous ces Religieux. Leur courroux est un fruit amer dont mon frère a déjà goûté. Il s'était déclaré leur adversaire, et il n'a pas tardé à mourir d'une manière affreuse. »

Cependant, le martyr est conduit à la prison des condamnés. La nuit suivante, accourent en foule des musulmans armés qui, impatients de tout retard, brisent les portes, et font bruyamment irruption à l'intérieur. « A nous, s'écrient-ils avec rage, le misérable qui a osé blasphémer notre loi ! où est-il ? » S'en étant rendus maître : « Ou mourir avec ton Christ, vocifèrent-ils, ou vivre dans notre religion ! » Sans se troubler, le vaillant athlète leur répond : « Je suis prêtre de Jésus-Christ, mon choix est fait ! Votre loi est superstition et mort ; celle de Jésus-Christ est vérité et salut ; aussi, est-ce avec joie que je me soumets au supplice ! »

A cette profession de foi, leur rage ne connaît plus de borne ; un d'entre eux lui fend le crâne d'un coup de hâche, un autre lui enfonce son épée dans le ventre et fait sortir les entrailles. Au milieu du tumulte, des cris s'élèvent : « Arrêtez ! arrêtez ! il faut qu'il périsse par le supplice du feu, c'est la prescription de la loi ! » Un calme relatif s'étant rétabli, le cadi offre au martyr, s'il veut renoncer à ce qu'il appelle son inqualifiable entêtement, de soigner ses blessures, de le combler de richesses et d'honneurs, de lui donner même sa fille en mariage. Mais lui, avec indignation : « Retirez-vous, s'écrie-t-il, votre fille, je n'en veux pas ! votre or, qu'il périsse avec vous ! quant à mon corps, je l'abandonne à votre bon plaisir ! »

Le samedi donc, la ville se leva tout enfiévrée, et brûlante d'assister au supplice dont l'attente la passionnait. Aussitôt que le cadi eût prononcé officiellement la peine du feu, on tire le